



DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 4 novembre 2025

Délibération
n°201 -2025
Point 4.10.3.2

Point 4.10.3.2 de l'ordre du jour
Tarifs de la certification LTE PeopleCert 2025-2026

EXPOSE DES MOTIFS :

Afin de répondre aux besoins des étudiants, la cellule de certifications en langues souhaite organiser au cours de l'année universitaire 2025-2026 des sessions de certifications LanguageCert Test of English (LTE) proposées par la société PeopleCert. Les tarifs sont fixés par PeopleCert. La cellule de certifications en langues percevra les frais d'inscription et reversera la totalité à PeopleCert.

Pour les étudiants de Licence, Licence Professionnelle et BUT, une passation du test Listening & Reading est prise en charge par le ministère.

Tarifs :

- Test Listening & Reading: 30 euros
- Test Speaking (en plus de L&R ou seul): 45 euros par test
- Test Writing (en plus de L&R ou seul) : 45 euros par test
- Test Speaking & Writing (en plus d'un test L&R): 80 euros

Aucune modification de tarif n'est demandée par rapport à l'année 2024/2025

Le 7 octobre 2025, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 34 voix pour.

Rapporteur: Rachel SCHURHAMMER, Vice-présidente Formation

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs de la certification LTE PeopleCert 2025-2026.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	32
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	1

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 5 novembre 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT